



V. U3/2023



Lycée Saint Cyran

Notre formation de préparation au CAP agricole Maréchal-ferrant en un an s'adresse à des adultes motivés par un projet professionnel concret dans un secteur qui recrute.

Les candidats devront :

- posséder des connaissances de base en hippologie et en manipulation de chevaux,
- avoir une bonne résistance physique et une grande maîtrise de soi,
- être habiles manuellement et disposer de qualités d'observation, de soin, de rigueur,
- avoir le sens de l'organisation, faire preuve de disponibilité et d'adaptabilité.

## Nos objectifs

Donner aux stagiaires une formation qualifiante et diplômante solide de niveau III leur permettant de devenir des professionnels qualifiés maîtrisant les techniques de forge, de parage et de ferrure simple.

Favoriser l'accès à un emploi durable salarié chez les maréchaux-ferrants, dans des structures équestres publiques ou privées.

Permettre l'installation comme maréchal-ferrant indépendant.

## Compétences visées

Maîtriser les gestes et les connaissances techniques nécessaires à l'exercice du métier de Maréchal-ferrant.

Maîtriser le relationnel client.

Savoir organiser son activité et mettre en œuvre les conditions favorables à l'exercice du métier en toute sécurité.



web

| PRÉREQUIS            | CONDITIONS D'ADMISSION  | VALIDATION  |
|----------------------|---|---|
| Avoir 18 ans révolus | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien de motivation afin d'évaluer la motivation des candidats et leur projet professionnel.</li> <li>- Test pratique concernant les manipulations de base des chevaux.</li> <li>- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la maréchalerie</li> </ul> | <p>CAP agricole Maréchal-ferrant (Niveau III) obtenu à 60 % en contrôle continu et à 40 % en épreuves terminales.</p> |



Conformément au référentiel de CAP agricole Maréchal-ferrant  
Durée 1 an : 500 heures de formation

| DISCIPLINES                                      | HORAIRES   | MODALITÉS PÉDAGOGIQUES  |
|--|------------|---|
| MP1 : Insertion du salarié dans l'entreprise     | 30 heures  | Chevaux de club et d'élevage sur site<br>Forge à charbon en accès libre<br>Enseignement dispensé par des professionnels<br>Accès à du matériel informatique |
| MP2 : Organiser l'atelier de maréchalerie        | 20 heures  |   |
| MP3 : Réaliser les interventions sur les équidés | 75 heures  |   |
| MP4 : Réaliser les travaux de maréchalerie       | 355 heures |   |
| MIP : Module d'Initiative Professionnelle        | 20 heures  |   |
| Stage : environ 994 heures dont tous les lundis  |            |   |

Le positionnement permet de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires recommandés.

**Le parcours de formation ainsi que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.**

| MODALITÉS D'ÉVALUATION FORMATIVES   | INTERVENANTS   |
|---|--|
| Évaluations de connaissances théoriques<br>Évaluations pratiques  | Marie-Élisabeth CHOISNET : Enseignante hippologie<br>Véronique MOREAU : Enseignante gestion comptabilité<br>Bruno MAUDOUIT : Maréchal-ferrant retraité enseignant forge<br>Sébastien GOUNOT : Artisan maréchal-ferrant, enseignant ferrure   |
| MODALITÉS D'ÉVALUATION CERTIFICATIVES   | MODALITÉS PRATIQUES  |
| CCF pratiques, épreuves individuelles : <ul style="list-style-type: none"> <li>Hippologie</li> <li>Forge</li> <li>Parage</li> <li>Entretien du matériel</li> <li>Facturation clientèle</li> <li>MIP</li> </ul> Épreuve ponctuelle terminale, épreuve individuelle : Ferrure | <b>30 juin 2025 au 05 juin 2026</b><br>Tarifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>7950 € pour l'année (possibilités de modules optionnels en sus)</li> <li>Repas : 4,70 € jusqu'au 31/08/2025 (Caution carte cantine : 5€)</li> <li>Possibilités de prise en charge par des organismes financeurs : nous contacter</li> </ul> |

**Les indicateurs de résultats depuis 2017**

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| Taux de réussite : 100%     | Taux d'insertion professionnelle : 100% |
| Taux de satisfaction : 100% | Taux d'abandon : 0%                     |

Poursuite des parcours : BTM (Brevet Technique des Métiers) Maréchal-ferrant



Lycée sous contrat avec l'État



**Contact**

Lycée d'Enseignement Agricole Privé  
**Saint Cyran**  
1 route de Châtillon  
**36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT**

Responsable : Marie-Elisabeth CHOISNET  
e-mail : marie-elisabeth.choisnet@cneap.fr  
Référénte Handicap : Madame ONDET  
e-mail : magalie.ondet@cneap.fr

Tél : 02 54 02 22 50  
Fax : 02 54 39 33 22  
Email : st-cyran-du-jambot@cneap.fr  
**leapstcyran.fr**

Centre équestre du Jambot  
Label Qualité :  
École Française d'Équitation  
Numéro d'agrément : 3670000

Organisme enregistré sous le n° 24 36 00 771 36  
auprès de la Région Centre-Val de Loire

